

Programme de DPC



**Le Moniteur
des pharmacies**

« Accompagnement du patient atteint de cancer »

E-LEARNING

N° d'enregistrement ANDPC : 91492100002

Objectif de la formation

Le Parcours « Accompagnement du patient atteint de cancer » a pour objectif de permettre aux officinaux de mieux sécuriser la dispensation des anticancéreux et de donner les conseils adaptés à leurs patients atteints de cancer.

A la fin du parcours, le bénéficiaire saura :

- classer les molécules en fonction de leur mécanisme d'action, déterminer le statut du médicament et les conditions de dispensation et vérifier les modalités d'administration et de conservation
- repérer les principales interactions médicamenteuses
- fournir des conseils pour limiter et prendre en charge de façon adaptée les principaux effets indésirables
- favoriser une bonne adhésion thérapeutique
- trouver la bonne posture pour communiquer avec ces patients atteints de cancer
- fournir des conseils sur l'alimentation et l'activité physique
- proposer des soins dermocosmétiques
- aider le patient à s'approprier et entretenir des prothèses capillaires et mammaires

Public

Le programme s'adresse aux pharmaciens titulaires ou adjoints.

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis spécifiques.

Déroulé du programme

La formation utilise deux supports pédagogiques complémentaires :

- deux cahiers Formation sur l'accompagnement du patient atteint de cancer « partie 1 : sécuriser la dispensation des anticancéreux » et « partie 2 : les soins du quotidien » de 16 pages chacun. Le cahier est réalisé avec des experts et des associations et organismes intervenant dans ce domaine. Les textes sont accompagnés d'exemples concrets, d'illustrations et d'infographies pour une meilleure mémorisation. Ce support permet une liberté dans le rythme de lecture et d'apprentissage en fonction de la disponibilité de l'apprenant et de ses connaissances. Il est accessible, en plus de la version papier, sur tous les supports en mobilité : pdf, liseuse web et application mobile (Android et Apple).
- un module de formation en ligne « Accompagner le patient atteint de cancer ». Il permet de revoir les notions abordées dans le cahier avec une nouvelle approche, d'approfondir les connaissances sur des sujets complémentaires et propose une série de cas pratiques et de mise en situation.

Le parcours débute par un test d'évaluation des connaissances en 10 questions permettant de situer le niveau de connaissance de l'apprenant. Le même test est rempli par l'apprenant en fin de parcours permettant l'évaluation des acquis de la formation.

Le parcours :

- 1- avant la lecture du 1^{er} cahier, Pré-test d'évaluation des connaissances en ligne
- 2- lecture des cahiers
- 3- connexion aux modules e-learning
 - > série 1 : Cas de comptoirs
 - > série 2 : Automédication
 - > série 3 : Chambre implantable
 - > série 4 : Mesures de protection de l'environnement
 - > série 5 : Adhésion thérapeutique
 - > série 6 : Communication au comptoir
- 4- Post-test d'évaluation des connaissances en ligne (identique au pré-test)

Durée du programme

La durée de la formation est de 4 heures à réaliser dans un délai de 3 mois à compter de la date d'inscription. La connexion au e-learning est possible 24h/24h 7 jours sur 7. L'apprenant peut donc organiser son déroulé de formation à sa guise. Des rappels sont envoyés régulièrement en l'absence d'avancée dans le programme.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Plate-forme de formation :

Le programme de DPC est disponible dans l'onglet « Mon compte » / « **Mes Formations – Gérer mes formations** » en se connectant sur le site www.lemoniteurdespharmacies.fr grâce à votre login et mot de passe.

- Supports de la formation :

Les supports pédagogiques sont disponibles au format pdf dans l'espace « Mon Compte, Mes formations, Gérer mes formations / DPC – Suivi de mon programme » sur le site www.lemoniteurdespharmacies.fr

Les outils pédagogiques, exercices en ligne, questionnaires... se font directement en se connectant à « Mon Espace Formation ou Gérer mes formations ».

- Rédacteur de la formation :

Auteurs : Maïtena Teknetzian, Solange Liozon, Stéphanie Satger, Alexandra Blanc, Nathalie Belin, docteurs en pharmacie.

Coordination : Alexandra Blanc et Nathalie Belin, docteurs en pharmacie

Les déclarations publiques d'intérêts des concepteurs du programme sont accessibles sur le site du Moniteur des pharmacies dans la rubrique Formation.

- Encadrement technique :

L'encadrement technique est assuré par un référent DPC, Chantal Maliapin qui sera l'interlocuteur privilégié de l'apprenant pour toute question technique ou pédagogique et qui travaillera en lien avec les équipes informatiques et les équipes pédagogiques.

Le référent DPC est **disponible par téléphone au 01 76 21 92 24 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h (vendredi 16h)** ou dpc@lemoniteurdespharmacies.fr. Engagement de rappel sous 24 heures ouvrées.

- Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont de type :

- expositives pour permettre l'apprentissage de nouvelles informations (cours et quiz).
- applicatives, pour permettre d'assimiler les processus que les apprenants utilisent pour accomplir leurs tâches professionnelles (mises en situation sur des cas cliniques).

Suivi et évaluation du programme de DPC

- Le suivi de l'assiduité des stagiaires est assuré par la validation de l'ensemble des étapes et de l'ensemble des unités de la formation.

- Le suivi des acquisitions est assuré par un test post-formation à l'issue des modules.

A l'issue du programme de DPC, une attestation de suivi de formation est remise au stagiaire. Vous devrez la télécharger dans un espace sécurisé et personnel sur une plateforme de l'Agence nationale du DPC (ANDPC), en cours de création. Les organismes de formation n'ont plus délégation pour enregistrer les attestations DPC auprès de l'Agence.